

Haut-débit : les Deux-Sèvres et l'Auvergne sortent de l'ombre

En zones rurales ou enclavées, nombreuses sont les populations à être pas ou peu couvertes par le haut débit. Autant dire que les publicités vantant les joies du triple play à 30 euros par mois commencent à agacer. La pression sur les mairies et les collectivités se font de plus en plus fortes et les départements et les régions doivent donc prendre leur destin en main.

Ainsi, les collectivités locales ont investi 448 millions d'euros dans les réseaux en 2006.

On ne compte plus les réseaux haut débit déployés sans France Télécom à travers des DSP (délégation de service public). Car les conditions ou les délais imposés par l'opérateur historique sont souvent incompatibles avec les objectifs des collectivités.

Dernier exemple en date avec le département des Deux-Sèvres qui a confié à Altitude, le déploiement et l'exploitation d'un réseau haut débit.

D'une durée de 4 ans, ce marché va permettre une couverture de 97% de la population situé en zone blanche. L'ensemble du réseau doit être réalisé pour le mois de septembre 2008. Il bénéficie d'une subvention de 6,9 millions d'euros.

La technologie utilisée sera le WiMax avec la construction de 49 stations de base. Le réseau des Deux-Sèvres sera disponible, commercialement, au fur et à mesure de sa construction. Ainsi les fournisseurs d'accès internet et les opérateurs pourront proposer aux particuliers et aux entreprises leurs services (accès Internet haut débit, téléphonie, VPN...) dès le deuxième trimestre 2008.

Altitude annonce aussi qu'il déploiera un réseau pour l'agglomération du grand Rodez. Ici, l'opérateur va faire cohabiter plusieurs technologies ; WiMax, ADSL, fibre optique, afin de couvrir 19 zones d'activités. Les premiers accès seront ouverts au dernier trimestre 2008.

Dans la région Auvergne, qui comporte de très nombreuses zones blanches ou grises, c'est au contraire France Télécom qui aura en charge l'amélioration de la couverture. Il faut dire qu'il y a du boulot. Un soulagement pour la population qui se désespérait d'attendre...

L'objectif est ambitieux puisqu'il s'agit de rendre éligible au haut débit 99,6% des lignes téléphoniques de la région. Le budget est à la hauteur : 38,5 millions d'euros, partiellement financé par l'Union européenne et l'Etat.

Concrètement, 298 communes sont concernées. France Télécom déploiera 900 kilomètres de fibre optique et pour les communes très enclavées, une liaison satellitaire est prévue.

Le réseau déployé par France Télécom pourra être exploité par d'autres fournisseurs d'accès. Il deviendra en outre la propriété de la région au bout de 10 ans d'exploitation.